Département
BAS-RHIN
Canton
LINGOLSHEIM
Commune

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

0-0-0-0-0-0-0-0

PUBLIÉ JUN LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE LE 03/11/2025

HOLTZHEIM

ARRETE DU MAIRE

0-0-0-0-0-0-0-0-0



Règlementant provisoirement le stationnement sur le parking du Hall des Sports rue de la Bruche CIRQUE du 17/11/2025 au 20/11/2025

## Le Maire de la ville de Holtzheim

VU	l'article L2212-1et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales
VU	l'article L2213-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales
VU	les articles L2542-2 et 2542-3 du Code Général des Collectivités Territoriales
VU	l'article 511-1 et suivants du Code de la Sécurité Intérieur
VU	le déroulement du Cirque EUROPPEN du 18/11/2025 au 19/11/2025
VU	le stationnement des forains à compter du 17/11/2025 jusqu'au 20/11/2025,
Considéra	int qu'il y a lieu pour des raisons de sécurité de réglementer le stationnement sur ce parking

## ARRETE

Article 1er	Le stationnement des véhicules (hors ceux des forains) est strictement interdit sur le
	parking du Hall des sports, rue de la Bruche du lundi 17 novembre 2025 au jeudi 20
	novembre 2025 afin de permettre l'installation du Cirque, dont les spectacles auront lieu
	du mardi 18 novembre 2025 au mercredi 19 novembre 2025.

- <u>Article 2</u> Les dégâts occasionnés à la voie publique seront réparés d'office aux frais des forains qui exécutent les travaux d'installation.
- Article 3 Madame la Directrice Général des Services, le Commandant de Brigade de Gendarmerie, et la Police Municipale, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.
- Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa mise en ligne sur le site internet de la commune.
- Article 5 Ampliation de l'arrêté sera transmise à
  - Gendarmerie de Geispolsheim
  - Police municipale de Holtzheim
  - Service Technique de Holtzheim
  - Affichage mairie

Holtzheim le 28/10/2025 Par délégation du Maire L'adjoint Bruno MICHEL

L'adjoint Bruno MICHEL